

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00692

Numéro SIREN : 802 462 770

Nom ou dénomination : 1976

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004387

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SASU 1976		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		9 rue Fontfroide		66000 PERPIGNAN	
SIRET		8 0 2 4 6 2 7 7 0 0 0 0 1 6			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le	
				3 1 0 1 2 0 2 3	
ACTIF				Brut	
				Amortissements-Provisions	
				Net	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	1 734
	Immobilisations corporelles *		028	030	146 709
	Immobilisations financières * (1)		040	042	3 000
	Total I (5)		044	048	151 443
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	412 854
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres* (3)	072	074	135 966
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	201 463
	Charges constatées d'avance*		092	094	256
	Total II		096	098	750 539
	Total général (I + II)		110	112	901 982
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	10 000	
	Ecart de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	1 000	
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132	232 100	
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136	62 855	
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140	720	
	Total I		142	306 675	
Provisions pour risques et charges		154	Total II		
(4)	Emprunts et dettes assimilées		156	286 875	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	251 628	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172	56 804	
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176	595 307		
Total général (I + II + III)		180	901 982		
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	188 189
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	14 857
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T V A des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	121

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans le formulaire n° 2033-NOT-SD

En Euro

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

	SASU 1976		
Adresse	9 rue Fontfroide 66000 PERPIGNAN		
Activité (s) exercée (s)	Commerce de détail d'habillement	N° Siret	80246277000016

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, développ.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 985			4 985
Total des immobilisations incorporelles	4 985			4 985
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages	1 539			1 539
Installations générales agencements divers	169 263	12 185		181 449
Matériel de transport	12 038			12 038
Autres immobilisations corporelles	35 664	2 672		38 336
Total des immobilisations corporelles	218 503	14 857		233 360
Immobilisations financières	3 000			3 000
TOTAL GÉNÉRAL	226 488	14 857		241 345

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		2 085	1 167		3 251
Total des immobilisations incorporelles		2 085	1 167		3 251
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.		722	513		1 235
Inst. générales agenc. divers		28 454	32 918		61 372
Matériel de transport		3 157	2 408		5 564
Autres immobilisations corporelles		8 639	9 842		18 480
Total des immobilisations corporelles		40 971	45 680		86 651
TOTAL GÉNÉRAL		43 056	46 847		89 903

En Euro

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	3 000		3 000
Créances de l'actif circulant	135 966	135 966	
Charges constatées d'avance	256	256	
TOTAL GÉNÉRAL	139 222	136 222	3 000

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	286 875	98 686	181 522	6 667
Fournisseurs et comptes rattachés	251 628	251 628		
Autres dettes	56 804	56 804		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	595 307	407 118	181 522	6 667

1976
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 9 rue Fontfroide, 66000 PERPIGNAN
802 462 770 RCS PERPIGNAN



DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 15 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 janvier 2023

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élevant à 62 855,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	62 855,00 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte "autres réserves"	37 145,00 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	100 000,00 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 100,00 euros par action	100 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 15 juin 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

A handwritten signature or mark consisting of several overlapping, stylized lines.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

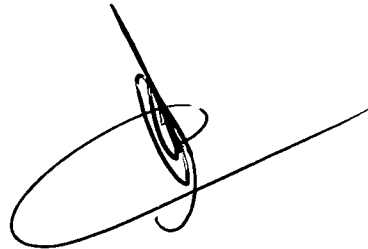
Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 janvier 2020 :
15 000,00 euros, soit 15,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Exercice clos le 31 janvier 2021 :
20 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros

Exercice clos le 31 janvier 2022 :
20 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a horizontal line extending to the right.